

# PROCÈS-VERBAL DU FESTIVAL DU VIN

## Assemblée général extraordinaire

Nyon, le samedi 30 mars 2019 à 13h  
À la suite de la convocation de Loïc Roth

Présents : Clara Forax, Pauline Corboz, Loïc Roth, John Marchetti, Jonathan Beck, Gabriel Braunschweiger

### **Ordre du jour :**

1. Modification des rôles
2. Définition du montant des cotisations membres

#### **1. Modification des rôles**

Jonathan Beck annonce sa démission du poste de Président de l'association. Il est procédé alors à un vote qui s'est exprimé comme suit :

- Loïc Roth : Président de l'association

Suite au changement, le rôle du secrétaire général étant vacant, il est procédé à l'élection de ce dernier.

- Clara Forax : Secrétaire générale.

Il est aussi ajouté un rôle de Team Manager qui sera occupé par Gabriel Braunschweiger

#### **2. Définition du montant des cotisations membres**

Le montant des cotisations membres est voté. Celui-ci est fixé à vingt francs suisse.

John Marchetti reçoit à ce jour les cotisations des personnes suivantes :

- Loïc Roth
- Pauline Corboz
- John Marchetti
- Gabriel Braunschweiger

Il déposera sur le compte de l'association, en une fois, les cotisations de tous les membres actuels soit cent-vingt franc suisse.

La séance se clôt à 14h.

Procès-verbal rédigé par Loïc Roth

